

RÉSUMÉ

Objectif	But
CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET PROSPÉRITÉ	Action coopérative internationale sur les enjeux mondiaux, soutenue par un système international dans lequel le commerce mondial, la croissance économique, le développement commercial, l'investissement et les mouvements de capitaux internationaux, l'équité sociale ainsi que la protection de l'environnement constituent des objectifs complémentaires; processus et mécanismes transparents et réglementés qui favorisent la communication, la coopération, le règlement des différends ainsi que la croissance et le développement économiques durables et équitables.
CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ	Un monde plus sûr et plus pacifique dans lequel la paix et la sécurité globales sont appuyées par la primauté du droit et des démarches coopératives en matière de contrôle des armements, de prévention des conflits, de consolidation de la paix, de démocratie, de principes de bon gouvernement et de collaboration internationale afin de lutter contre le terrorisme, le crime transnational et le trafic de stupéfiants.
VALEURS ET CULTURE CANADIENNES	Projeter des valeurs et la culture du Canada afin d'appuyer le développement social durable, y compris la sécurité et le bien-être de tous les peuples, par la protection de l'environnement et l'insistance sur le développement démocratique, les droits de la personne, les droits des populations autochtones, l'accès facile aux soins de santé et à l'éducation, la réduction de la pauvreté ainsi que l'équité et la diversité sociales.
ACTIVITÉS D'ÉCOLOGISATION	Gestion et exécution responsables des programmes et opérations ministériels, de manière à prendre en considération le développement durable dans la prise des décisions et à apporter une contribution et un appui directs à la réalisation des buts et objectifs de développement durable.

Pour le Ministère, le défi est double : il doit travailler à l'atteinte de ses objectifs à la fois au pays et à l'étranger. Au Canada, le Ministère doit collaborer avec tous les paliers de gouvernement et avec la société civile en vue d'assurer une mise en oeuvre intégrée des pratiques de développement durable, par la recherche de consensus, par la formation et par l'élaboration de lois et de règlements.

À l'étranger, le défi est plus complexe. Or, le développement durable est une notion essentiellement internationale. Plusieurs volets qui requièrent une coopération entre citoyens, entreprises et gouvernements au Canada, exigent en outre une coopération entre pays. En effet, pour des questions comme le changement climatique, l'amincissement de la couche d'ozone et la conservation des ressources, il faut que le Canada travaille avec les autres pays à l'atteinte d'objectifs communs. Sur la scène internationale, le Ministère peut compter sur ses forces, ses habiletés, ses connaissances, sa compréhension du contexte et son expertise

géographique pour contribuer à l'atteinte des objectifs globaux du DD, par voie de négociation, de médiation et de recherche de consensus.

SOMMAIRE

Bien que les enjeux du DD constituent en soi des questions à long terme, ils exigent des politiques et des engagements immédiats. Le Ministère s'est fixé des objectifs dans les domaines où il est le mieux placé, de par son mandat et ses compétences uniques, pour faire avancer la cause du développement durable à l'échelle planétaire.

La capacité du Ministère de négocier, de réaliser des consensus et de promouvoir le dialogue par voie de transparence et d'ouverture contribuera à l'atteinte de ses cibles et objectifs de développement durable. *Action 2000* établit clairement ce que le Ministère fait bien, ce qu'il doit faire mieux et ce qu'il est le plus capable de faire progresser.

